



COMMUNIQUÉ
Publication immédiate

**SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LA CESSION DE L'ÉGLISE
DE CACOUNA À LA MUNICIPALITÉ DE CACOUNA
ET DE SON PROJET DE GALERIE D'ART.**

Cacouna, le 9 août 2021 – Le Conseil municipal ainsi que le conseil d'administration de la Fabrique de Cacouna désirent informer la population qu'une séance publique d'information se déroulera à l'Église de Cacouna, le lundi 16 août 2021 à 19h00. Il sera question de la cession de l'Église de Cacouna et de son projet de réaménagement.

Lors de cette séance, vous pourrez en apprendre d'avantage sur l'entente de cession qui interviendra entre la Municipalité et la Fabrique de Cacouna ainsi que sur le projet d'aménagement d'une partie de l'Église en galerie d'art. Il vous sera également possible de poser vos questions auprès des intervenants au dossier.

Rappelons que l'Église de Cacouna est reconnue comme étant un **bien patrimonial classé** depuis 1957. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec indique que l'édifice présente notamment un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale ainsi que pour sa valeur artistique, grâce, entre autre, à son décor réalisé par le sculpteur et architecte, François-Xavier Berlinguet, au cours des années 1852 à 1858.

- 30 -


Mme Ghislaine Daris, mairesse


M^e Felix Bérubé, notaire
Directeur général & secrétaire-trésorier